



Promotion et protection des droits de l'homme et de la démocratie en Afrique Centrale

Historique

L'adoption de la stratégie régionale du Haut Commissariat aux Droits de l'Homme (HCDH) pour l'Afrique centrale et la région des Grands Lacs, en mai 2000, a contribué à l'établissement du Centre des Nations Unies pour les Droits de l'Homme et la Démocratie en Afrique Centrale (le Centre), basé à Yaoundé au Cameroun. Le Centre a été créé à la demande des Etats membres de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) et par décision de l'Assemblée générale de l'ONU, notamment, les résolutions du 5 décembre 1998 (53/78) et du 1er décembre 1999 (54/55).

Le Centre des Nations Unies pour les Droits de l'Homme et la Démocratie en Afrique Centrale a commencé ses activités en mars 2001 couvrant les 10 pays de la CEEAC et le Rwanda. Le Centre a été officiellement inauguré en juin 2002 par le Haut Commissaire aux droits de l'homme, à l'époque Madame Mary Robinson.

Mandat

En accord avec son mandat, le Centre se concentre sur la promotion et la protection des droits de l'homme ainsi que la promotion de la démocratie. Il œuvre pour le renforcement des capacités des gouvernements, des institutions démocratiques, des forces armées, de la police, des structures judiciaires, des équipes pays des Nations Unies et des organisations de la société civile des Etats de la sous-région, notamment le Burundi, le Cameroun, le Gabon, la Guinée Equatoriale, la République Centrafricaine, la République Démocratique du Congo, la République du Congo, le Rwanda, Sao Tomé et Principe et le Tchad. Le Centre met en œuvre plusieurs projets de

formation et fournit un appui technique pour la mise en oeuvre des activités de renforcement des capacités. Il facilite les discussions sur les thématiques sous-régionales, prenant ainsi des engagements précis dans les pays n'ayant pas une présence ou un bureau des droits de l'homme des Nations Unies à l'instar du Cameroun, du Gabon, de la Guinée Equatoriale, de la République du Congo et de Sao Tome et Principe. Le Centre favorise également la collaboration et la coordination avec d'autres bureaux du Haut Commissaire aux droits de l'homme sur le terrain y compris les représentations aux Burundi, en République Centrafricaine, en République Démocratique du Congo, au Rwanda et au Tchad.

Priorités thématiques 2010-2011

Les thématiques prioritaires du Centre pour le biennium 2010 - 2011 sont :

- La lutte contre la discrimination, en particulier contre les personnes handicapées, les travailleurs migrants et les membres de leurs familles et les peuples autochtones ;
- La promotion des droits économiques, sociaux et culturels, y compris leur justiciabilité et l'approche basée sur les droits de l'homme dans les processus de développement ;
- Le renforcement de l'état de droit, avec une attention particulière sur la justice transitionnelle ;
- La promotion de la démocratie et de la bonne gouvernance, en particulier sur les questions électorales et des droits de l'homme ; et
- Le renforcement des mécanismes nationaux de promotion et de protection des droits de l'homme, y compris à travers le renforcement de la coopération avec les mécanismes régionaux et internationaux des droits de l'homme et avec les institutions nationales des droits de l'homme.

Activités programmées

Pendant les deux prochaines années et conformément aux priorités thématiques identifiées ci-haut, le Centre entend mener entre autres, les activités suivantes :

- Soutien aux institutions nationales des droits de l'homme afin que leur composition, fonctionnement et autres soient conformes aux principes de Paris et pour le suivi des droits économiques et sociales ;
- Formation en droits de l'homme au niveau national pour les forces de sécurité et de maintien de l'ordre public ;
- Organisation d'un atelier sous-régional sur le rôle et la responsabilité des médias dans les processus électoraux en Afrique centrale ;
- Organisation et facilitation d'un dialogue sous-régional sur la migration et les droits de l'homme, à l'occasion du 20^{ème} anniversaire de la Convention Internationale sur la Protection des Droits de tous les Travailleurs Migrants et des Membres de leur Famille ;
- Formation sous-régionale de membres de commissions électorales sur les droits de l'homme et les processus démocratiques ;
- Formation sous-régionale de parlementaires sur la promotion

et la protection des droits de l'homme en relation avec les processus électoraux ;

- Formation sous-régionale de représentants de gouvernements, d'institutions nationales des droits de l'homme, de la société civile et d'équipes pays des Nations Unies sur la préparation des rapports et le suivi des recommandations des mécanismes des droits de l'homme ;
- Faciliter le suivi de la mise en œuvre des recommandations formulées dans le cadre de l'examen périodique universel ;
- Séminaire de formation et de plaidoyer sous-régional sur les droits des personnes handicapées et promotion de la ratification de la Convention relative aux droits des personnes handicapées ;
- Organisation d'activités de communication et d'information publique en vue de sensibiliser le plus grand nombre de personnes sur les droits de l'homme y compris dans le cadre de la célébration des événements spéciaux à l'instar de la journée internationale de la femme (**8 mars**), la journée internationale de la liberté de la presse (**3 mai**), la journée internationale des peuples autochtones (**9 août**), la journée internationale de la démocratie (**15 septembre**), la journée mondiale des personnes handicapées (**3 décembre**) et la journée internationale des droits de l'homme (**10 décembre**).



Nations Unies
Droits de l'homme

Localisation

Avenue Rosa Parks
Quartier Golf Ntougou
Yaoundé - Cameroun

B.P. : 836, Yaoundé, Cameroun

Tél. +237 22 21 24 74

Fax +237 22 21 24 75

E-mail : caro@ohchr.org

www.cnudhd.org



UN photo